

Avertissement

Pour faciliter la consultation à l'écran, les pages blanches du document imprimé (qui correspondent aux pages 2, 6, 12, 14, 18, 20, 22, 24, 38, 46, 58, 60, 72, 76, 82, 86, 94, 98, 106, 112, 118 et 124) ont été retirées de la version PDF. On ne s'inquiétera donc pas de leur absence si on imprime le document.

La pagination du fichier PDF est ainsi demeurée en tous points conforme à celle de l'original.

Programme d'études techniques

260.B0

Environnement, hygiène et sécurité au travail

Secteur
de formation

6

Chimie et biologie

Programme d'études techniques

260.B0

Environnement, hygiène et sécurité au travail

**Secteur
de formation**

6

Chimie et biologie

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2002-02-00811

ISBN 2-550-39645-6

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

260.B0

Environnement, hygiène et sécurité au travail

2002

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 565 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 905 heures-contact

Conditions particulières d'admission :

- Mathématique 436
- Sciences physiques 436

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Marie France Boivin
Technicienne en santé et sécurité au travail
Groupe Gesfor Poirier-Pinchin inc.

Marc Bouchard
Technicien en santé et sécurité
Groupe prévention Progesst

Daniel Boudreault
Technicien en hygiène
Centre de santé Paul-Gilbert

Guy Desmarais
Directeur adjoint Politiques du secteur industriel
Ministère de l'Environnement

Kathy Dodier
Coordonnatrice en santé et sécurité
Grace Canada inc.

Candide Fournier
Hygiéniste industrielle
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Danny Gagné
Technicien en hygiène
Ordre des technologues

Frédéric Gingues
Responsable en hygiène industrielle
Solutia Canada inc.

Denis Guay
Technicien en environnement
Aluminerie Luralco

Patrice Henrichon
Technicien en environnement
Onyx Environnement

Milieu de l'éducation

Sylvie Bergeron
Directrice des études
Cégep de Jonquière

Monique Henry
Enseignante
Cégep de Saint-Laurent

Jean Langevin
Enseignant
Cégep de Saint-Laurent

Ginette Leclerc
Enseignante
Cégep de Saint-Laurent

Jean-Claude Rolland
Enseignant
Cégep de Saint-Laurent

Lise Tremblay
Enseignante
Cégep de Jonquière

Milieu du travail

Martin Laliberté
Technicien en environnement
Ministère de l'Environnement

Daniel Landry
Stagiaire
Expertise environnementale Arthur Gordon

Stéphanie Langlois
Coordonnatrice en santé et sécurité
Sonoco

Ulysse McCarthy
Technicien en environnement
Bodycote Technitrol inc.

Isabelle Nault
Technicienne en environnement
Géon Synergistic

Robert Ouellet
Directeur général Comité sectoriel de la main-
d'œuvre des industries de l'environnement

Brigitte Roberge
Hygiéniste industrielle
AQHSST

Josée Robidoux
Conseillère en prévention
Groupe AST

Nicolas Rodrigue
Technicien en environnement
Communauté urbaine de Montréal

Martin Saint-Gelais
Technicien en hygiène du travail
CLSC Montréal Est

Pierre Savard
Technicien en hygiène industrielle
CLSC-CHSLD, MRC de Montmagny

Yvon Tardif
Analyste en environnement
ISPAT-SIDBEC

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Jocelyne Lévesque
Responsable du secteur de formation Chimie, Biologie
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Stéphanie de Celles
Enseignante
Cégep de Saint-Laurent

Mario Dufour
Enseignant
Cégep de Jonquière

Conseil en élaboration de programme

Jacqueline Frenette-Roy
Conseillère

Fidèle Medzo
Conseiller

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Lucie Baillargeon
Direction générale de la formation professionnelle et
technique
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3

PREMIÈRE PARTIE

Buts du programme	7
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire	16
Formation spécifique.....	17
Harmonisation	19

DEUXIÈME PARTIE

Objectifs et standards – formation générale commune	23
Objectifs et standards – formation générale propre.....	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	45
Objectifs et standards – formation spécifique.....	59
01T0 Analyser la fonction de travail.....	59
01T1 Utiliser la réglementation s’appliquant à la santé, à la sécurité et à l’environnement.	61
01T2 Établir un lien entre les caractéristiques d’une entreprise et les risques pour la santé, la sécurité et l’environnement.	63
01T3 Communiquer et interagir en milieu de travail.	65
01T4 Rédiger des documents techniques et administratifs.	67
01T5 Interpréter le comportement chimique des contaminants.	69
01T6 Interpréter le comportement physique des contaminants.....	71
01T7 Intervenir dans le processus de contrôle des matières dangereuses et résiduelles.	73
01T8 Relier l’organisation du corps humain aux risques du milieu.....	75
01T9 Appliquer des méthodes d’analyse en laboratoire.	77
01TA Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques.	79
01TB Évaluer les risques associés à la présence de contaminants physiques.....	83

01TC	Surveiller et contrôler la qualité biologique d'un milieu de travail.	87
01TD	Caractériser les affluents et les effluents liquides.	89
01TE	Caractériser les émissions atmosphériques.	91
01TF	Caractériser les matières solides et les sols contaminés.	95
01TG	Résoudre des problèmes à caractère technique.	99
01TH	Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail.	101
01TJ	Effectuer des activités de formation et de promotion en santé, sécurité et environnement.	103
01TK	Effectuer des activités de gestion des ressources d'un service d'hygiène, de sécurité et d'environnement.	107
01TL	Procéder à la gestion de dossiers et à l'analyse d'événements en santé et sécurité.	109
01TM	Faire des interventions visant à assurer la conformité avec les normes environnementales des opérations de l'entreprise.	113
01TN	Mettre en œuvre des moyens de contrôle et des procédés de traitement.	115
01TP	Planifier et mettre en œuvre un plan d'intervention en cas d'urgence.	119
01TQ	Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention.	121
01TR	Participer au développement, à l'implantation et au suivi d'un programme de gestion environnementale.	125

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale des programmes et du développement. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Les buts visés par le programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* permettent de le situer par rapport à la profession de technicienne et de technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail et ils en traduisent les orientations particulières. Ces buts illustrent aussi les orientations générales de la formation technique.

On trouvera, ci-dessous, le résultat final qu'on recherche par la formation et une description générale de la profession, ainsi que les intentions éducatives visées par les buts généraux de la formation technique et de la formation générale.

Résultat recherché

Le programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* a pour but de former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail.

Description de la profession

Les techniciennes et techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail interviennent dans tous les milieux de travail ou de production de biens et de services aux fins de la protection de la santé et de l'intégrité physique et psychologique des travailleuses et des travailleurs, ainsi que de la protection de l'environnement.

Dans ce contexte, les techniciennes et techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail doivent prendre connaissance des particularités du milieu de travail, des procédés de production, des produits utilisés, du milieu ambiant ainsi que de la culture et de la philosophie de l'entreprise ou de l'organisme. Selon les particularités de l'entreprise ou de l'organisme et les responsabilités qui leur sont confiées, ces personnes peuvent effectuer des échantillonnages ainsi que des analyses, des études et des enquêtes relatives à des événements et aux risques qu'ils présentent pour la santé, la sécurité et l'environnement. De plus, elles peuvent être appelées à élaborer ou à participer à l'élaboration de stratégies, de programmes de politiques et procédures de même qu'à en assurer l'application, le suivi et le contrôle.

Les techniciennes et techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail peuvent également avoir à s'assurer de la conformité des activités de l'entreprise ou de l'organisme aux normes et exigences des gouvernements et des entreprises ou organismes. On leur demande aussi d'appliquer des mesures visant à optimiser les procédés de traitement et de contrôle et d'assurer, par le fait même, la protection de l'environnement et le bien-être des travailleuses et des travailleurs.

Les techniciennes et techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail travaillent dans des petites, moyennes ou grandes entreprises. Elles ou ils exercent leur profession principalement au sein d'entreprises manufacturières, d'entreprises de services et d'organismes communautaires. Leurs activités de travail s'effectuent surtout à l'intérieur dans différents environnements physiques tels que dans un bureau, un laboratoire ou sur le site de travail des autres employés et employées. Dans l'exercice de leur fonction, ces personnes peuvent également être appelées à travailler à l'extérieur dans des lieux et des chantiers divers.

Les relations interpersonnelles tiennent une place prépondérante dans l'exercice de la profession. En effet, les techniciennes et techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail entretiennent des liens avec de multiples partenaires et sont appelées à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires. De plus, le travail de ces personnes requiert de l'autonomie, de la polyvalence, du jugement, un esprit d'analyse et de synthèse ainsi que la capacité d'évoluer et de maintenir leurs connaissances à jour.

Le programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la maîtrise de la fonction technique.

La polyvalence assurée par l'acquisition de compétences générales qui permettront à la technicienne et au technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches et de s'adapter aux situations variées découlant de la diversité des lieux d'intervention. Les compétences générales amèneront la technicienne et le technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail à appliquer des démarches intellectuelles propres à l'exécution de leur travail, à interagir efficacement et stratégiquement à l'interne et à l'externe, et à appliquer des techniques d'analyse ainsi que des méthodes et des outils de gestion propres aux interventions en santé, sécurité et environnement.

La maîtrise de la fonction technique nécessaire à une intégration harmonieuse au marché du travail est assurée par l'acquisition des compétences particulières directement liées aux tâches de la profession. Compte tenu que la technicienne et le technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail peuvent être appelées, selon les champs d'intervention et les lieux d'exercice, à effectuer des tâches diverses, les compétences particulières couvrent l'ensemble de ces tâches et contribuent ainsi à la mobilité professionnelle de la personne.

Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Environnement, hygiène et sécurité au travail* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens de gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

01T0	Analyser la fonction de travail.
01T1	Utiliser la réglementation s'appliquant à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
01T2	Établir un lien entre les caractéristiques d'une entreprise et les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.
01T3	Communiquer et interagir en milieu de travail.
01T4	Rédiger des documents techniques et administratifs.
01T5	Interpréter le comportement chimique des contaminants.
01T6	Interpréter le comportement physique des contaminants.
01T7	Intervenir dans le processus de contrôle des matières dangereuses et résiduelles.
01T8	Relier l'organisation du corps humain aux risques du milieu.
01T9	Appliquer des méthodes d'analyse en laboratoire.
01TA	Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques.
01TB	Évaluer les risques associés à la présence de contaminants physiques.
01TB	Surveiller et contrôler la qualité biologique d'un milieu de travail.
01TD	Caractériser les effluents et les effluents liquides.
01TE	Caractériser les émissions atmosphériques.
01TF	Caractériser les matières solides et les sols contaminés.
01TG	Résoudre des problèmes à caractère technique.
01TH	Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail.
01TJ	Effectuer des activités de formation et de promotion en santé, sécurité et environnement.
01TK	Effectuer des activités de gestion des ressources d'un service d'hygiène, de sécurité et d'environnement.
01TL	Procéder à la gestion de dossiers et à l'analyse d'événements en santé et sécurité.
01TM	Faire des interventions visant à assurer la conformité avec les normes environnementales des opérations de l'entreprise.
01TN	Mettre en œuvre des moyens de contrôle et des procédés de traitement.
01TP	Planifier et mettre en œuvre un plan d'intervention en cas d'urgence.
01TQ	Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention.
01TR	Participer au développement, à l'implantation et au suivi d'un programme de gestion environnementale.

HARMONISATION

L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

Des travaux complémentaires sont présentement en cours en vue d'une harmonisation du programme d'études *Environnement, hygiène et sécurité au travail* (260.B0) et *Assainissement de l'eau* (260.A0).

Les résultats de ces travaux d'harmonisation seront diffusés à la suite de l'approbation de ces programmes.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0001
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques. Éléments 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.		Critères de performance 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 2-2-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0002
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.		
Éléments 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.		
Critères de performance 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.		
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0003
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier des textes de la littérature québécoise. Éléments 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique.		Critères de performance 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-4 Nombre d'unités : 2 2/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 000E
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Éléments 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.		Critères de performance 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Pondération : 3-0-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral simple. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments. 3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>present perfect</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.		Critères de performance 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0065
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.		
Élément 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		Critères de performance 1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. 1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. 1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels. 1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs. 1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. 1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. 1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. 1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. 1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0066
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.		
Éléments 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.		Critères de performance 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	Critères de performance 1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. 2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. 3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information. 4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression. 5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit. 6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français Nombre d'heures-contact : 60 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.		
Éléments 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.		Critères de performance 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0016
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 000M
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 2 Analyser des textes complexes. 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.		Critères de performance 1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. 2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. 3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. 4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000V
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Situer l’apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains. Éléments 1 Reconnaître les objets d’étude d’une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d’une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d’enjeux contemporains.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l’occasion d’un exposé écrit d’environ 750 mots portant sur l’apport des sciences humaines au regard d’enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. Critères de performance 1.1 Formulation des objets d’étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d’enjeux contemporains en mettant en évidence l’interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l’interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.	
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE		
Nombre d’heures-contact : 45 Nombre d’unités : 2		

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. Éléments 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3 Établir des conclusions.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. Critères de performance 1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. 2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. 3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE		CODE : 000X
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.	
Éléments 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	Critères de performance 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE		CODE : 000Y
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l’application de la démarche scientifique de base.	Contexte de réalisation • Individuellement ou en équipe. • À partir d’un problème non complexe d’ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l’application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d’usage courant. • À l’aide de documents de référence (écrits ou autres).	
Éléments 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	Critères de performance 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d’une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l’hypothèse, la vérification et la conclusion.	
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE		
Nombre d’heures-contact : 45		
Nombre d’unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation • Pour les langues modernes qui utilisent l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de huit répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d’écriture autre que l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de six répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l’aide d’outils de référence.	
Éléments	Critères de performance L’acquisition d’une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	
1 Saisir le sens d’un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message.	
2 Saisir le sens d’un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message.	
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.	
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d’écriture autres que l’alphabet latin.	
1 On entend par « restreinte » l’utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.		
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE		
Nombre d’heures-contact :	45	
Nombre d’unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers. Éléments 1 Saisir le sens d'un message entendu. 2 Saisir le sens d'un message lu. 3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	Contexte de réalisation - À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. - À partir : - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. - À l'aide d'outils de référence. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant. 2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne. 3 Échanger verbalement sur un sujet. 4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions. 4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine. Éléments - Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. - Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. - Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. - Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. - Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	Contexte de réalisation - Individuellement. - À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. - À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. Critères de performance - Distinction de notions et de concepts de base. - Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. - Utilisation adéquate de la terminologie. - Résumé descriptif de quelques grandes étapes. - Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. - Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. - Identification de quelques grandes influences. - Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. - Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE		CODE : 0012
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.	
Éléments 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	Critères de performance 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins. 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique. Éléments 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. Critères de performance 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique. Éléments 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2 Utiliser le médium.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. Critères de performance 1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. 2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 01T0	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail. Éléments de la compétence 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. 4 Examiner le cadre législatif s'appliquant à l'exercice de la fonction de travail.	Contexte de réalisation • À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement. • À l'aide d'une information sur l'historique du secteur de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement. • À l'aide d'une information récente sur les organismes et les entreprises du secteur. • À l'aide de tout document de référence pertinent. Critères de performance 1.1 Collecte de l'information pertinente. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance des possibilités d'exercice de la profession. 2.1 Examen attentif des opérations, des conditions d'exercice et des critères de performance associés aux différentes tâches. 2.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des tâches avec les différents champs d'exercice de la profession. 3.1 Établissement de liens justes entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. 3.2 Examen des exigences liées aux qualités et aux comportements socioaffectifs essentiels à l'exercice de la fonction de travail. 4.1 Reconnaissance du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des employeurs et des travailleurs. 4.2 Reconnaissance de la portée et des enjeux de la réglementation.

CODE : 01T1	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser la réglementation s'appliquant à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Éléments de la compétence 1 Rechercher et consulter l'information juridique s'appliquant à des situations de travail. 2 Reconnaître et appliquer les dispositions juridiques.	Contexte de réalisation • Dans l'exercice de son travail à titre de membre du personnel de l'entreprise ou à titre de personne de l'extérieur intervenant dans l'exercice d'un pouvoir réglementaire. • À partir d'un poste de travail conventionnel ou d'un poste de travail informatisé en réseau. • À l'aide de la réglementation, des normes reconnues ainsi que de textes explicatifs et de jurisprudence. • En se référant à des organismes et à des personnes-ressources. Critères de performance 1.1 Repérage de toute situation régie par une loi, un règlement ou une norme. 1.2 Clarification de la situation à résoudre. 1.3 Repérage des articles de loi, des normes et des éléments de jurisprudence s'appliquant à la situation en cause. 1.4 Emploi d'une démarche de consultation efficace. 1.5 Recours aux personnes et aux organismes appropriés. 1.6 Utilisation de textes législatifs et réglementaires à jour. 2.1 Reconnaissance de la signification et de la portée des dispositions légales. 2.2 Prise en considération des textes explicatifs et de la jurisprudence. 2.3 Reconnaissance et application des droits et des obligations découlant des textes de loi et des normes. 2.4 Manifestation de jugement dans l'application des articles de loi.

CODE : 01T1	
3 Reconnaître les conséquences du non-respect de la réglementation.	3.1 Reconnaissance des conséquences découlant d'une infraction à un article de loi ou à une norme. 3.2 Reconnaissance des pénalités susceptibles d'être imposées à la suite de manquements à ses obligations et à ses responsabilités. 3.3 Proposition de mesures visant à démontrer une diligence raisonnable. 3.4 Détermination des arguments et du processus de révision du jugement d'une infraction.
4 Déterminer la procédure à appliquer en présence d'une infraction à la réglementation.	4.1 Constataction juste d'une infraction et de ses effets. 4.2 Prise en considération de la diligence et des efforts déployés en vue de respecter la réglementation. 4.3 Détermination de la procédure de poursuite appropriée.

CODE : 01T2	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir un lien entre les caractéristiques d'une entreprise et les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement. Éléments de la compétence 1 Préparer des schémas de procédés. 2 Interpréter des plans d'installation. 3 Établir des liens entre des installations ou des procédés et des risques de contamination.	Contexte de réalisation • À partir d'observations au moment d'une visite en entreprise. • À partir des plans, des croquis et des diagrammes appropriés. • À l'aide des registres de postes et de produits appropriés. • Avec la participation d'une personne-ressource. Critères de performance 1.1 Application correcte des règles propres aux sciences graphiques. 1.2 Choix correct des dimensions à indiquer. 1.3 Présence, sur le schéma, de toutes les sources de rejet et de contamination. 1.4 Clarté des illustrations et pertinence des notes. 1.5 Reconnaissance des tâches découlant des procédés illustrés. 2.1 Interprétation juste des symboles architecturaux. 2.2 Description juste des composants des installations en cause. 2.3 Relevé précis des dimensions des espaces réservés aux dégagements des installations. 3.1 Établissement de liens pertinents entre une installation ou un procédé, d'une part, et les contaminants susceptibles d'être présents et les risques qui en découlent, d'autre part. 3.2 Repérage des endroits susceptibles d'être contaminés. 3.3 Anticipation de la population exposée et des conditions d'exposition. 3.4 Mise en évidence des sources principales de contamination.

CODE : 01T2

- | | |
|--|---|
| <p>4 Associer des possibilités d'intervention en santé, sécurité et environnement aux caractéristiques organisationnelles de l'entreprise.</p> <p>5 Reconnaître les particularités des relations industrielles dans l'entreprise par rapport aux expositions aux contaminants et aux possibilités de contrôle.</p> | <p>4.1 Reconnaissance des responsabilités hiérarchiques et des liens formels et informels en place.</p> <p>4.2 Relevé du processus de contrôle de la qualité.</p> <p>4.3 Mise en évidence des liens entre les interventions possibles et le processus de gestion de la qualité en place.</p> <p>5.1 Utilisation correcte de la terminologie propre aux relations industrielles.</p> <p>5.2 Prise en considération de l'existence d'une convention collective.</p> <p>5.3 Repérage des champs d'application régis par la convention.</p> |
|--|---|

CODE : 01T3	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer et interagir en milieu de travail.	Contexte de réalisation • Dans des situations de communication variées et des contextes de communication en français et en anglais. • Avec des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail. • En différents lieux de travail et à partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé et en réseau, selon les besoins et les activités. • À partir de documents techniques rédigés en français et en anglais. • En vue de fournir des explications relativement à un rapport, à un produit ou à une recommandation. • À l'aide des outils de communication et de présentation conventionnels et informatiques appropriés.
Éléments de la compétence 1 Recevoir et transmettre oralement de l'information. 2 Recevoir et transmettre de l'information par courrier électronique.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste des propos d'une interlocutrice ou d'un interlocuteur. 1.2 Précision et clarté de l'information fournie. 1.3 Utilisation juste de la terminologie technique et légale propre au secteur. 1.4 Adaptation du niveau de langue à la situation et au destinataire. 1.5 Application correcte du protocole relatif à la communication téléphonique. 1.6 Souci de la qualité de l'expression orale. 2.4 Application correcte de la procédure d'échange de données. 2.5 Utilisation efficace et judicieuse des possibilités d'utilisation des réseaux. 2.6 Respect des règles propres à l'utilisation des réseaux.

CODE : 01T3	
OBJECTIF	STANDARD
3 Interpréter le contenu de documents techniques rédigés en français et en anglais.	3.1 Interprétation correcte de l'information. 3.2 Clarification de l'information incomprise. 3.3 Utilisation des sources d'aide appropriées.
4 Faire des présentations orales.	4.1 Choix et préparation appropriés du matériel de présentation. 4.2 Utilisation efficace des outils de présentation. 4.3 Clarté et précision de la présentation. 4.4 Manifestation d'assurance. 4.5 Souci de la qualité de l'expression orale.
5 Établir des relations propices à une collaboration du milieu et des personnes au sein de l'entreprise.	5.1 Perception juste des relations formelles et informelles. 5.2 Choix approprié des modes d'intervention à privilégier en fonction des personnes. 5.3 Adoption d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement de relations harmonieuses. 5.4 Utilisation appropriée des techniques de négociation et de gestion du stress. 5.5 Souci constant de l'éthique professionnelle dans ses relations avec les personnes.
6 Travailler en équipe.	6.1 Adhésion aux objectifs et aux décisions du groupe. 6.2 Application correcte des règles de fonctionnement du groupe. 6.3 Participation soutenue à la réalisation des objectifs. 6.4 Apport de solutions appropriées aux problèmes éprouvés par l'équipe.

CODE : 01T4	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Rédiger des documents techniques et administratifs. Éléments de la compétence 1 Rédiger des rapports.	Contexte de réalisation • Dans des situations de travail variées. • À partir de demandes ou de directives. • À partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon le cas. • À l'aide des logiciels appropriés. • En collaboration avec différentes personnes-ressources selon le type de document. Critères de performance 1.1 Analyse judicieuse de la demande ou du besoin. 1.2 Choix approprié du type de rapport à rédiger. 1.3 Détermination précise du but du rapport et de la nature de l'information à y inclure. 1.4 Collecte et traitement appropriés de l'ensemble des données nécessaires. 1.5 Structuration logique du rapport. 1.6 Utilisation efficace d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur électronique. 1.7 Utilisation de la terminologie technique appropriée. 1.8 Application rigoureuse des règles de grammaire et d'orthographe. 1.9 Présentation appropriée en fonction du type de rapport. 1.10 Lisibilité et propreté du document.

CODE : 01T4	
2 Rédiger des lettres et des notes de service.	2.1 Détermination juste du type de document à rédiger et du but visé. 2.2 Recherche efficace des données nécessaires à la rédaction du document. 2.3 Utilisation d'un niveau de langue et d'un style d'écriture appropriés au type de documents et aux destinataires. 2.4 Respect des particularités du contenu en fonction du type de document et des éléments devant y apparaître. 2.5 Application rigoureuse des règles de grammaire et d'orthographe. 2.6 Clarté et concision du message de la note de service et de la lettre. 2.7 Lisibilité et propreté du document.
3 Concevoir et remplir des formulaires.	3.1 Détermination précise des éléments de contenu à inscrire au formulaire en fonction de l'information à recueillir. 3.2 Regroupement logique des éléments sur le formulaire. 3.3 Présentation claire et structurée des instructions et des rubriques. 3.4 Consignation exacte et aux endroits appropriés de l'information à y inclure. 3.5 Respect des directives relatives à l'inscription des données. 3.6 Lisibilité et propreté du document.
4 Préparer des documents de présentation.	4.1 Détermination juste du but de la présentation. 4.2 Planification et choix appropriés des éléments de contenu et du mode de présentation. 4.3 Utilisation efficace d'un logiciel de présentation. 4.4 Disposition claire et cohérente des éléments de présentation. 4.5 Propreté du document.

CODE : 01T5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Interpréter le comportement chimique des contaminants. Éléments de la compétence 1 Reconnaître les contaminants chimiques. 2 Utiliser les différentes nomenclatures. 3 Distinguer les propriétés et les caractéristiques physico-chimiques des contaminants.	Contexte de réalisation • Dans des situations de travail variées. • En vue d'évaluer et de contrôler les contaminants chimiques. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. • À l'aide des outils mathématiques appropriés. • À l'aide des appareils et des instruments de mesure nécessaires. Critères de performance 1.1 Analyse judicieuse des lieux et des circonstances. 1.2 Identification exacte des contaminants. 1.3 Classification juste des contaminants en fonction des principales familles. 2.1 Utilisation juste de la terminologie et de la nomenclature en vigueur. 2.2 Établissement de liens justes entre les nomenclatures existantes. 3.1 Utilisation exacte des unités et des systèmes de mesure. 3.2 Détermination juste des propriétés physico-chimiques des contaminants. 3.3 Détermination juste des caractéristiques physico-chimiques des contaminants. 3.4 Établissement de liens appropriés entre les propriétés et les caractéristiques physico-chimiques des contaminants. 3.5 Pertinence des sources de référence consultées.

CODE : 01T5

4 Distinguer les réactions chimiques possibles de contaminants.

- 4.1 Établissement d'un lien juste entre les contaminants et les réactions possibles.
- 4.2 Pertinence des sources de référence consultées.
- 4.3 Application de méthodes d'analyse et d'essai appropriées aux résultats escomptés.
- 4.4 Utilisation correcte des unités de masse et de concentration.
- 4.5 Conversion juste des unités de mesure d'un système à un autre.
- 4.6 Application exacte des règles de stœchiométrie.
- 4.7 Utilisation correcte des méthodes de calcul d'équilibre chimique.
- 4.8 Utilisation correcte des appareils et des instruments de mesure.
- 4.9 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire.
- 4.10 Précision et exactitude des calculs.
- 4.11 Vérification soignée de l'exactitude des résultats obtenus.

5 Reconnaître la compatibilité et l'incompatibilité des différentes substances chimiques.

- 5.1 Vérification complète et rigoureuse de la compatibilité et de l'incompatibilité des contaminants chimiques.
- 5.2 Pertinence des sources de référence consultées.
- 5.3 Application de méthodes d'analyse et d'essai appropriées aux résultats escomptés.
- 5.4 Utilisation correcte des appareils et des instruments de mesure.
- 5.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire.
- 5.6 Précision et exactitude des calculs.
- 5.7 Vérification soignée de l'exactitude des résultats obtenus.

CODE : 01T6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Interpréter le comportement physique des contaminants.	Contexte de réalisation • En vue de leur évaluation et de leur contrôle. • Dans des situations de travail variées telles qu’au cours de l’échantillonnage des contaminants, d’enquêtes et d’analyse ainsi qu’au moment de la mise au point d’appareillage et de procédés de traitement. • À l’aide des plans et des schémas électriques. • À l’aide des sources de référence et des manuels techniques appropriés. • À l’aide des outils mathématiques appropriés. • À l’aide des appareils et des instruments de mesure nécessaires.
Éléments de la compétence 1 Interpréter le comportement des fluides. 2 Interpréter le comportement de matériaux soumis à différentes charges et à différents types d’énergie. 3 Interpréter le comportement du courant électrique dans un circuit donné.	Critères de performance 1.1 Application correcte de la mécanique des fluides au transport des gaz et des liquides. 1.2 Localisation exacte des pertes de charge d’un écoulement. 1.3 Pertinence des calculs. 1.4 Exactitude des calculs et des mesures de volume et de débit. 1.5 Exactitude des conversions des unités de mesure d’un système à un autre. 2.1 Résultat exact des calculs trigonométriques. 2.2 Classification juste des matériaux selon leur comportement aux charges. 2.3 Détermination juste des types de charges et des facteurs de concentration de contraintes. 2.4 Résolution juste d’équations linéaires appropriées. 3.1 Interprétation juste des plans et des schémas électriques. 3.2 Mesure précise des paramètres de tension, d’intensité et de continuité. 3.3 Consultation efficace des sources de référence. 3.4 Repérage des risques d’électrocution.

CODE : 01T7	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Intervenir dans le processus de contrôle des matières dangereuses et résiduelles. Éléments de la compétence 1 Appliquer des mesures visant à prévenir les risques associés au transport des matières dangereuses. 2 Contrôler les risques que présentent les matières dangereuses au moment de leur entreposage, de leur manutention et de leur utilisation. 3 Proposer des mesures d'élimination des matières dangereuses et résiduelles et en assurer le suivi.	Contexte de réalisation • Dans des milieux de travail variés. • À partir de la réglementation et de la procédure en vigueur. • À partir d'un système informatisé et des logiciels appropriés. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. Critères de performance 1.1 Identification exacte des matières à transporter. 1.2 Détermination juste des risques encourus. 1.3 Choix judicieux de la méthode sécuritaire de transport. 1.4 Application rigoureuse des conditions de manipulation et des procédures en vigueur. 1.5 Mise au point d'un système de contrôle approprié et efficace. 2.1 Relevé juste des risques présents. 2.2 Recommandation de moyens appropriés de contrôle des risques. 2.3 Respect intégral de la réglementation en vigueur. 3.1 Application intégrale de la réglementation en vigueur relativement à l'élimination et à l'enfouissement des matières dangereuses et résiduelles. 3.2 Proposition de mesures d'élimination sécuritaire. 3.3 Surveillance appropriée des mesures de décontamination.

CODE : 01T7

4 Assurer l'implantation et le suivi d'un système d'identification des matières dangereuses.

- 4.1 Inventaire complet des produits contrôlés.
- 4.2 Classification exacte des produits contrôlés.
- 4.3 Mise en place d'un système d'accès universel aux fiches toxicologiques.
- 4.4 Mise à jour régulière du système.
- 4.5 Formation appropriée du personnel.
- 4.6 Utilisation efficace des logiciels d'étiquetage et de gestion des matières dangereuses.

5 Assurer le suivi des matières résiduelles.

- 5.1 Estimation précise des volumes et des quantités de matières produites, réutilisées et recyclées.
- 5.2 Précision des chaînes de produits.
- 5.3 Proposition de moyens efficaces de réutilisation, de recyclage et de revalorisation des matières.
- 5.4 Mise à jour régulière de l'information consignée.

CODE : 01T8	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Relier l'organisation du corps humain aux risques du milieu. Éléments de la compétence 1 Établir des liens entre les systèmes du corps humain et les mouvements nécessaires au travail. 2 Établir des liens entre les systèmes du corps humain et les contaminants présents en milieu de travail. 3 Participer à la surveillance biologique de personnes.	Contexte de réalisation • Dans des situations de travail variées. • En vue de reconnaître les atteintes possibles à la santé et à la sécurité des personnes. • En collaboration avec des personnes-ressources spécialisées. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. Critères de performance 1.1 Établissement de liens justes entre les mouvements corporels et les systèmes sollicités. 1.2 Établissement de liens justes entre les déficits anatomo-physiologiques et les limitations fonctionnelles d'une personne. 1.3 Pertinence et qualité des observations et des consultations. 2.1 Établissement de liens logiques entre les contaminants présents en milieu de travail et les systèmes susceptibles d'être atteints 2.2 Établissement de liens logiques entre les contaminants présents en milieu de travail et les voies d'accès de l'organisme. 2.3 Reconnaissance des mécanismes d'absorption et de bioaccumulation propres aux différents contaminants. 3.1 Reconnaissance du type d'indicateur en fonction du ou des contaminants. 3.2 Interprétation juste des données liées à la surveillance biologique. 3.3 Prise en considération de la situation et des limites de ses interventions. 3.4 Recours aux personnes-ressources appropriées.

CODE : 01T9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer des méthodes d'analyse en laboratoire. Éléments de la compétence 1 Interpréter des protocoles d'analyses et d'essais. 2 Préparer le matériel, les appareils, les réactifs et les cultures. 3 Préparer les échantillons.	Contexte de réalisation • En vue d'une vérification ou d'un suivi. • Dans un laboratoire propre au type d'analyse. • À partir des directives et des protocoles d'analyse et d'essai reconnus. • À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires aux différents types d'analyses. • Avec la collaboration d'autre personnel technique pour certaines des étapes de l'analyse. • À l'aide des outils informatiques et mathématiques appropriés. Critères de performance 1.1 Interprétation juste des protocoles d'analyse et d'essai disponibles. 1.2 Reconnaissance des interférences produites par l'échantillonnage ou la méthode. 1.3 Reconnaissance des limites de détection de la méthode. 2.1 Choix approprié du matériel au type d'analyse à effectuer. 2.2 Préparation appropriée du matériel en fonction de la méthode d'analyse retenue. 2.3 Préparation correcte des appareils de mesure nécessaires à l'application de la méthode d'analyse. 2.4 Préparation précise et minutieuse des réactifs et des milieux de culture nécessaires. 2.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire. 3.1 Application correcte des techniques de préparation en fonction de la méthode d'analyse retenue. 3.2 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire.

CODE : 01T9	
4 Appliquer le protocole d'analyse, de détection et d'identification.	4.1 Respect de l'ensemble des paramètres précisés par le protocole. 4.2 Respect de l'ordre des étapes propres au protocole. 4.3 Précision et minutie des manipulations. 4.4 Justesse et précision dans le calcul des mesures. 4.5 Relevé et collecte des données utiles. 4.6 Consignation juste de l'ensemble des données nécessaires.
5 Faire les calculs nécessaires.	5.1 Sélection judicieuse des données à utiliser. 5.2 Choix approprié des outils mathématiques et informatiques à utiliser. 5.3 Utilisation correcte des outils en fonction des données recueillies. 5.4 Exactitude et précision des calculs.
6 Valider et présenter les résultats de l'analyse.	6.1 Vérification appropriée des résultats obtenus. 6.2 Utilisation correcte des méthodes de validation des résultats et de contrôle de la qualité. 6.3 Préparation des éléments graphiques inhérents à la méthode choisie. 6.4 Présentation claire et structurée des résultats de l'analyse.

CODE : 01TA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques.	Contexte de réalisation • Dans des milieux de travail variés. • En laboratoire et à partir d'un poste de travail conventionnel et informatisé, selon les activités. • En collaboration avec d'autres personnes du milieu de travail. • En fonction des risques potentiels pour la santé et la sécurité. • À l'aide des appareils et des instruments de détection, d'échantillonnage, d'analyse, de mesure et d'enregistrement des données nécessaires. • À l'aide des logiciels appropriés. • À l'aide de la réglementation pertinente. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques pertinents.
Éléments de la compétence 1 Identifier les contaminants chimiques engendrés par diverses situations. 2 Établir des liens entre les contaminants chimiques présents et leurs effets sur l'organisme humain.	Critères de performance 1.1 Collecte de toute l'information disponible relative aux situations susceptibles d'engendrer des contaminants chimiques. 1.2 Utilisation de méthodes d'observation efficaces. 1.3 Établissement de liens justes entre les installations, les procédés, les produits et la présence de contaminants chimiques dans le milieu. 1.4 Identification juste des contaminants présents et des situations qui les ont engendrés. 2.1 Établissement de liens justes entre les contaminants chimiques et les effets qu'ils provoquent sur l'organisme humain. 2.2 Prise en considération des valeurs limites d'exposition aux contaminants et des valeurs recommandées.

CODE : 01TA	
3 Établir et adapter un programme d'échantillonnage.	3.1 Détermination logique des buts et des objectifs du programme. 3.2 Détermination juste des paramètres nécessaires à l'élaboration du programme d'échantillonnage. 3.3 Pertinence des sources de référence utilisées. 3.4 Respect de la réglementation en vigueur. 3.5 Établissement et adaptation d'un programme d'échantillonnage approprié et structuré. 3.6 Collaboration avec les personnes et les instances en cause.
4 Évaluer les contaminants chimiques présents.	4.1 Délimitation juste des zones du milieu les plus contaminées. 4.2 Choix approprié des méthodes à utiliser pour l'évaluation des contaminants chimiques. 4.3 Entretien préventif approprié des appareils et des instruments de détection, d'échantillonnage, d'analyse, de mesure et d'enregistrement des données. 4.4 Préparation, configuration et étalonnage précis et correct des appareils et des instruments. 4.5 Installation et utilisation correctes et sécuritaires des appareils et des instruments. 4.6 Application rigoureuse des différentes méthodes d'évaluation des contaminants chimiques. 4.7 Manifestation de précision, de rigueur et d'un sens aigu de l'observation. 4.8 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire.
5 Recueillir et traiter les données.	5.1 Collecte de l'ensemble des données nécessaires. 5.2 Choix approprié et structuration logique des données à utiliser. 5.3 Utilisation correcte des méthodes statistiques, des outils mathématiques et des logiciels appropriés. 5.4 Exactitude et précision des calculs.

CODE : 01TA

6 Analyser, valider et présenter les résultats.

- 6.1 Analyse et validation rigoureuse des résultats obtenus.
- 6.2 Pertinence des outils d'analyse et de validation utilisés.
- 6.3 Présentation claire et structurée des résultats de l'analyse.

CODE : 01TB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer les risques associés à la présence de contaminants physiques. Éléments de la compétence 1 Calculer les valeurs d'exposition s'appliquant à une situation.	Contexte de réalisation • Dans des milieux de travail variés. • En fonction des risques pour la santé et la sécurité du personnel ainsi que des nuisances pour la population. • Sur les lieux de travail et à partir d'un poste de travail conventionnel et informatisé, selon les activités. • À partir d'un programme de santé et de surveillance du milieu. • En se référant à des méthodes reconnues et aux règles de l'art. • À l'aide des appareils de détection, de mesure et d'enregistrement des données nécessaires. • À l'aide des logiciels appropriés. • À l'aide de la réglementation en vigueur, des documents de référence et des documents techniques pertinents. Critères de performance 1.1 Reconnaissance des mécanismes de toxicité et des effets des contaminants. 1.2 Prise en considération des facteurs susceptibles d'aggraver l'effet des contaminants. 1.3 Calcul des valeurs d'exposition appropriées à la nature et à l'horaire de travail. 1.4 Pertinence des sources de référence utilisées. 1.5 Respect de la réglementation en vigueur et des politiques de l'entreprise.

CODE : 01TB

2 Procéder à des inspections sommaires.	2.1 Collecte des données pertinentes relativement aux horaires, aux opérations et aux autres contaminants présents. 2.2 Utilisation correcte des appareils de mesure à lecture directe. 2.3 Détermination juste des paramètres nécessaires à l'évaluation. 2.4 Délimitation juste des zones du milieu les plus contaminées. 2.5 Choix approprié des méthodes et des appareils à utiliser ainsi que de la durée des évaluations.
3 Préparer et installer les appareils servant à l'évaluation.	3.1 Vérification minutieuse de l'état des appareils et de leur fonctionnement. 3.2 Exécution correcte des travaux d'entretien et des réparations mineures sur les appareils. 3.3 Configuration et étalonnage précis et correct de l'appareillage. 3.4 Installation correcte et sécuritaire de l'appareillage.
4 Procéder à des mesures d'évaluation.	4.1 Application rigoureuse des méthodes reconnues. 4.2 Utilisation correcte des appareils de mesure. 4.3 Relevé complet et consignation exacte des données liées aux mesures et aux événements survenus durant l'évaluation. 4.4 Manifestation de précision, de rigueur et d'un sens aigu de l'observation. 4.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
5 Recueillir et traiter les données.	5.1 Collecte de l'ensemble des données provenant des enregistreurs. 5.2 Utilisation correcte des méthodes statistiques et des logiciels appropriés. 5.3 Exactitude et précision des calculs. 5.4 Tracé exact des profils de propagation.

CODE : 01TB

6 Analyser, valider et présenter les résultats.

- 6.1 Analyse et validation rigoureuse des résultats obtenus.
- 6.2 Pertinence des critères utilisés pour l'évaluation de la nuisance.
- 6.3 Pertinence des outils d'analyse et de validation utilisés.
- 6.4 Détermination juste des valeurs d'exposition.
- 6.5 Mise en relation juste des valeurs d'exposition et des effets sur la santé.
- 6.6 Présentation claire et structurée des résultats.

7 Formuler des recommandations.

- 7.1 Formulation de recommandations appropriées et réalistes compte tenu des résultats de l'analyse.
- 7.2 Prise en considération de tous les genres de corrections possibles.
- 7.3 Respect des règles de l'éthique et des limites inhérentes à sa fonction.

CODE : 01TC

Énoncé de la compétence

Surveiller et contrôler la qualité biologique d'un milieu de travail.

Éléments de la compétence

1 Reconnaître les contaminants biologiques, les situations qui les ont engendrés et leurs effets sur l'organisme humain et l'environnement.

2 Établir et adapter un programme d'échantillonnage.

Contexte de réalisation

- Dans des milieux de travail variés.
- En laboratoire et à partir d'un poste de travail conventionnel et informatisé, selon les activités.
- En collaboration avec d'autres personnes du milieu de travail.
- À l'aide des appareils et des instruments de détection, d'échantillonnage, d'analyse et de précision nécessaires.
- À l'aide des logiciels appropriés.
- À l'aide de la réglementation en vigueur.
- À l'aide des documents de référence et des documents techniques nécessaires.

Critères de performance

- 1.1 Collecte de l'information disponible sur les situations propres à la production de contaminants biologiques.
- 1.2 Établissement de liens justes entre les installations, les procédés, les produits et la présence de contaminants biologiques dans le milieu.
- 1.3 Identification exacte des contaminants présents.
- 1.4 Établissement de liens justes entre les contaminants biologiques et les effets qu'ils provoquent sur l'organisme humain et l'environnement.
- 2.1 Détermination logique des buts et des objectifs du programme d'échantillonnage.
- 2.2 Détermination juste des paramètres nécessaires à l'élaboration du programme d'échantillonnage.
- 2.3 Pertinence des sources de référence utilisées.
- 2.4 Respect de la réglementation en vigueur.
- 2.5 Établissement et adaptation d'un programme d'échantillonnage approprié et structuré.
- 2.6 Collaboration avec les personnes et les instances en cause.

CODE : 01TC	
3 Évaluer les contaminants biologiques susceptibles d'être présents.	3.1 Délimitation des zones du milieu les plus contaminées. 3.2 Choix approprié des moyens d'évaluation. 3.3 Entretien préventif approprié des appareils et des instruments de détection, d'échantillonnage, d'analyse et de précision. 3.4 Préparation, configuration et étalonnage précis et appropriés des appareils et des instruments. 3.5 Installation et utilisation correctes et sécuritaires des appareils et des instruments. 3.6 Application rigoureuse des techniques normalisées de détection et de numération des micro-organismes. 3.7 Manifestation de précision et d'un sens aigu de l'observation. 3.8 Respect des règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire.
4 Produire et présenter les résultats.	4.1 Pertinence de l'utilisation des données recueillies. 4.2 Traitement et analyse appropriés des données. 4.3 Structuration et présentation claire des résultats.
5 Proposer et mettre en place des moyens d'améliorer la qualité biologique du milieu de travail.	5.1 Proposition de moyens visant à améliorer l'hygiène personnelle. 5.2 Proposition de mesures d'hygiène professionnelle visant à améliorer la qualité du milieu de travail. 5.3 Évaluation exhaustive des moyens et des mesures proposés. 5.4 Mise en place de mesures de contrôle appropriées.

CODE : 01TD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Caractériser les affluents et les effluents liquides. Éléments de la compétence 1 Planifier le travail. 2 Préparer le matériel.	Contexte de réalisation • Sur différents sites intérieurs et extérieurs, en laboratoire et à partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon les activités. • À partir d'une demande ou d'un besoin. • À partir de directives, de règlements et de normes. • En collaboration avec du personnel technique. • À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. • À l'aide des logiciels d'application courante et spécialisés appropriés. Critères de performance 1.1 Interprétation juste de la demande ou du besoin. 1.2 Examen attentif des lieux de caractérisation. 1.3 Collecte de la totalité de l'information utile. 1.4 Détermination logique des paramètres et des contaminants à mesurer. 1.5 Détermination logique des étapes de la caractérisation. 1.6 Choix approprié du matériel et des méthodes à utiliser. 2.1 Vérification soignée de la disponibilité et de l'état du matériel nécessaire. 2.2 Entretien approprié des appareils et des instruments de mesure. 2.3 Préparation complète des appareils, des instruments et des contenants nécessaires. 2.4 Étalonnage précis des appareils et des instruments nécessaires. 2.5 Organisation méthodique du matériel. 2.6 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

CODE : 01TD	
3 Procéder à l'échantillonnage, aux mesures et aux analyses.	3.1 Respect des étapes et des spécifications du programme de caractérisation. 3.2 Installation correcte des appareils et des instruments. 3.3 Utilisation correcte des appareils et des instruments. 3.4 Respect des méthodes reconnues. 3.5 Conformité avec les exigences des protocoles. 3.6 Consignation exacte de l'information relative à l'exécution du programme de caractérisation. 3.7 Respect des règles d'hygiène et de sécurité. 3.8 Manifestation d'initiative et de rigueur.
4 Prélever et préparer les échantillons en vue de leur analyse.	4.1 Prélèvement d'échantillons représentatifs. 4.2 Identification juste et soignée des échantillons. 4.3 Conservation et prétraitement appropriés des échantillons. 4.4 Exécution correcte des analyses <i>in situ</i> . 4.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
5 Traiter et analyser les données.	5.1 Consignation exacte et complète des données. 5.2 Traitement correct des données. 5.3 Analyse judicieuse des données et des résultats. 5.4 Recours approprié au personnel technique. 5.5 Calcul exact de la charge de contaminants rejetés. 5.6 Anticipation correcte de la dilution et du transport des contaminants émis.
6 Rédiger un rapport.	6.1 Rédaction d'un rapport clair, structuré et complet. 6.2 Vérification de la conformité des résultats avec les normes et les exigences en vigueur.

CODE : 01TE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Caractériser les émissions atmosphériques.	Contexte de réalisation • Sur différents sites, intérieurs et extérieurs, en laboratoire et à partir d'un poste de travail informatisé, selon les activités. • À partir d'une demande ou d'un besoin. • En collaboration avec du personnel technique. • À partir de directives, de règlements et de normes. • À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques rédigés en français et en anglais. • À l'aide des logiciels d'application courante et spécialisés.
Éléments de la compétence 1 Planifier le travail. 2 Préparer le matériel.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste de la demande ou du besoin. 1.2 Inspection attentive du site en fonction de l'échantillonnage à faire. 1.3 Collecte de la totalité de l'information pertinente. 1.4 Détermination logique des paramètres et des contaminants à mesurer. 1.5 Détermination logique des étapes de la caractérisation. 1.6 Choix approprié du matériel et des méthodes à utiliser. 2.1 Vérification soignée de la disponibilité et de l'état du matériel nécessaire à la caractérisation. 2.2 Entretien préventif des appareils et des instruments. 2.3 Préparation complète et correcte des appareils, des instruments et des accessoires nécessaires. 2.4 Étalonnage précis des appareils et des instruments nécessaires. 2.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

CODE : 01TE	
3 Procéder aux étapes préparatoires à la caractérisation.	3.1 Respect rigoureux des règles de sécurité pour le travail en hauteur. 3.2 Installation correcte des montages pour l'échantillonnage. 3.3 Vérification précise de l'étanchéité des montages. 3.4 Prise en considération des paramètres d'ajustement dans l'étalonnage des appareils et des instruments <i>in situ</i>. 3.5 Configuration juste du matériel informatique utilisé avec les montages. 3.6 Manifestation d'initiative, de débrouillardise, de précision et de rigueur.
4 Procéder à l'échantillonnage, aux mesures et aux analyses.	4.1 Respect des étapes et des spécifications du programme et des méthodes. 4.2 Utilisation correcte des appareils et des instruments. 4.3 Utilisation précise du matériel informatique <i>in situ</i>. 4.4 Consignation exacte de l'information relative à l'exécution de la caractérisation. 4.5 Prélèvement et préparation corrects des échantillons en vue de l'analyse subséquente. 4.6 Respect des règles de l'art. 4.7 Respect strict des règles d'hygiène et de sécurité. 4.8 Manifestation d'initiative, de précision et de rigueur.
5 Traiter et analyser les données.	5.1 Utilisation efficace du matériel informatique. 5.2 Consignation exacte et complète des données. 5.3 Traitement correct des données. 5.4 Analyse judicieuse des données de départ et des résultats obtenus. 5.5 Recours approprié au personnel technique. 5.6 Calcul exact de la charge de contaminants rejetés dans l'atmosphère. 5.7 Appréciation correcte de la dilution et du transport des contaminants rejetés.

CODE : 01TE	
6 Rédiger un rapport.	6.1 Rédaction d'un rapport clair, structuré et complet. 6.2 Vérification de la conformité des résultats avec les normes et les exigences en vigueur.

CODE : 01TF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Caractériser les matières solides et les sols contaminés.	Contexte de réalisation • Sur différents sites intérieurs et extérieurs, en laboratoire et à partir d'un poste de travail informatisé, selon les activités. • À partir d'une demande ou d'un besoin. • En collaboration avec du personnel technique. • À partir des directives, des règlements et des exigences en vigueur. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques rédigés en français et en anglais. • À l'aide des logiciels d'application courante et spécialisés.
Éléments de la compétence 1 Planifier le travail. 2 Préparer le matériel.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste de la demande ou du besoin. 1.2 Inspection complète du site contaminé. 1.3 Détermination juste de la provenance d'une matière solide contaminée. 1.4 Collecte de la totalité de l'information utile. 1.5 Détermination logique des paramètres et des contaminants à mesurer. 2.1 Préparation correcte et étalonnage précis des appareils et des instruments nécessaires. 2.2 Entretien préventif des appareils et des instruments. 2.3 Préparation appropriée des contenants nécessaires. 2.4 Manifestation de méthode et d'un sens de l'organisation dans la préparation du matériel. 2.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

CODE : 01TF	
3 Procéder à l'échantillonnage, aux mesures et aux analyses.	3.1 Respect des étapes et des spécifications du programme de caractérisation. 3.2 Utilisation correcte des appareils et des instruments. 3.3 Échantillonnage effectué selon les règles de l'art. 3.4 Respect des méthodes reconnues et des exigences des protocoles. 3.5 Consignation exacte des données relatives au déroulement de la caractérisation. 3.6 Respect rigoureux des règles d'hygiène et de sécurité.
4 Préparer les échantillons en vue de leur analyse.	4.1 Identification juste, claire et complète des échantillons. 4.2 Exécution correcte des analyses in situ. 4.3 Conservation et prétraitement appropriés des échantillons. 4.4 Respect rigoureux des règles d'hygiène et de sécurité. 4.5 Manifestation de minutie.
5 Traiter et analyser les données.	5.1 Consignation exacte et complète des données. 5.2 Traitement correct des données. 5.3 Analyse judicieuse des données de départ et des résultats. 5.4 Recours approprié au personnel technique. 5.5 Calcul exact des concentrations de contaminants trouvés dans les matières solides et les sols. 5.6 Validation des résultats obtenus auprès des personnes appropriées.

CODE : 01TF

6 Rédiger un rapport.

- 6.1 Rédaction d'un rapport clair, structuré et complet.
- 6.2 Vérification de la conformité des résultats avec les exigences en vigueur.
- 6.3 Manifestation d'autonomie et de respect des limites de sa fonction.
- 6.4 Classification juste de la matière contaminée en fonction de la réglementation en vigueur.
- 6.5 Proposition judicieuse des interventions en fonction de la nature du sol, du degré de contamination et de l'usage éventuel du terrain.

CODE : 01TG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes à caractère technique.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande ou d'un besoin tel que l'adaptation d'un appareil, l'optimisation d'une méthode de travail ou d'un procédé de traitement. • À partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé et en réseau, selon les activités. • En équipe ou en se référant à des personnes-ressources. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques pertinents. • À l'aide des logiciels appropriés et de l'outillage nécessaire.
Éléments de la compétence 1 Cerner le problème et préciser les résultats attendus. 2 Déterminer les causes du problème.	Critères de performance 1.1 Interprétation judicieuse de la demande ou du besoin. 1.2 Définition juste de la nature et de l'ampleur du problème. 1.3 Mise en évidence des éléments à prendre en considération. 1.4 Précision des résultats attendus. 1.5 Identification des personnes touchées par le problème. 1.6 Collecte de l'information pertinente. 1.7 Utilisation efficace de sources de référence variées et appropriées. 1.8 Manifestation de curiosité et d'autonomie. 2.1 Désignation des causes probables. 2.2 Utilisation d'une méthode rigoureuse d'analyse. 2.3 Relevé de la cause exacte du problème.

CODE : 01TG	
3 Proposer des solutions.	3.1 Consultation efficace des personnes appropriées. 3.2 Utilisation efficace de sources d'information pertinentes. 3.3 Manifestation d'initiative. 3.4 Formulation claire de solutions appropriées et réalistes. 3.5 Prise en considération des différentes facettes de la situation en cause.
4 Choisir et appliquer la solution.	4.1 Utilisation efficace de la grille d'évaluation des solutions. 4.2 Pertinence des essais effectués. 4.3 Choix de la solution la plus appropriée. 4.4 Mise en place correcte de la solution retenue.
5 Évaluer les résultats.	5.1 Évaluation judicieuse des résultats obtenus en fonction des résultats escomptés. 5.2 Examen sérieux des possibilités d'amélioration de la solution en place.
6 Assurer une veille technologique.	6.1 Recherche efficace d'information nouvelle et appropriée. 6.2 Utilisation de sources de référence variées et appropriées. 6.3 Manifestation d'intérêt et de curiosité.

CODE : 01TH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail. Éléments de la compétence 1 Recueillir et consigner l'information relative à la tâche et à l'aménagement du poste. 2 Caractériser les mouvements de la travailleuse ou du travailleur.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande exprimée ou d'un problème relevé. • Sur le site et à partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon les activités. • À partir de données provenant d'études antérieures. • En se référant à des personnes-ressources. • À l'aide des grilles ergonomiques. • À l'aide des appareils, des instruments de mesure et des logiciels appropriés. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques pertinents. Critères de performance 1.1 Description complète des activités découlant de la tâche. 1.2 Détermination précise des limites inhérentes aux éléments de la tâche. 1.3 Exécution de croquis clairs et pertinents des aménagements du poste de travail. 1.4 Illustration claire et juste des mouvements exécutés par le travailleur ou la travailleuse. 1.5 Justesse des dimensions indiquées sur le croquis. 2.1 Relevé correct des mouvements exécutés et de leurs caractéristiques. 2.2 Relevé juste des postures de la personne. 2.3 Utilisation de la terminologie appropriée. 2.4 Utilisation de méthodes, d'appareils et d'instruments de mesure ergonomique appropriés. 2.5 Manifestation d'une attitude favorisant la collaboration de la personne observée. 2.6 Communication appropriée avec la personne.

CODE : 01TH	
3 Effectuer l'analyse ergonomique.	3.1 Respect judicieux des règles d'ergonomie. 3.2 Choix d'une grille d'analyse appropriée. 3.3 Collecte de données précises et utiles. 3.4 Consignation complète, sur la grille, des données obtenues. 3.5 Relevé judicieux des problèmes ergonomiques. 3.6 Utilisation efficace d'un logiciel d'analyse.
4 Suggérer des mesures correctives.	4.1 Présentation correcte des résultats obtenus. 4.2 Proposition de mesures correctives réalistes et appropriées à la situation. 4.3 Prise en considération des aspects multidimensionnels des mesures proposées. 4.4 Application correcte de la démarche de résolution de problèmes.
5 Tenir à jour les registres des postes de travail.	5.1 Utilisation efficace des logiciels appropriés. 5.2 Choix judicieux des données consignées. 5.3 Mise à jour régulière des registres.

CODE : 01TJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des activités de formation et de promotion en santé, sécurité et environnement. Éléments de la compétence 1 Planifier la formation. 2 Préparer le matériel didactique.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande ou d'un besoin. • Sur le site et à partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon les activités. • En présence des personnes intéressées. • Avec la participation de personnes-ressources. • À l'aide des aides didactiques et des logiciels courants. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. • À l'aide d'outils promotionnels. Critères de performance 1.1 Analyse judicieuse des demandes, des besoins et des caractéristiques de la clientèle cible. 1.2 Détermination des objets de formation à traiter, du personnel à former et des particularités de la démarche. 1.3 Détermination précise des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires. 1.4 Établissement d'un programme de formation approprié et d'un échéancier réaliste. 1.5 Présentation correcte du programme aux personnes responsables en vue de son approbation. 2.1 Formulation juste des objectifs de formation. 2.2 Rédaction de contenus clairs, structurés et appropriés. 2.3 Choix de stratégies et de moyens pédagogiques variés et dynamiques. 2.4 Utilisation efficace d'un logiciel de présentation. 2.5 Préparation correcte de l'ensemble du matériel nécessaire.

CODE : 01TJ

3 Donner la formation.	3.1 Application correcte des stratégies d'enseignement retenues. 3.2 Délimitation claire des parties de l'exposé. 3.3 Application correcte des techniques de communication. 3.4 Utilisation de la terminologie appropriée. 3.5 Utilisation de moyens visant à susciter l'intérêt et la participation des personnes. 3.6 Vérification régulière de la compréhension des personnes recevant la formation. 3.7 Respect des valeurs promues au sein de la profession. 3.8 Manifestation d'ouverture d'esprit et de respect d'autrui.
4 Évaluer les résultats de la formation.	4.1 Adaptation et utilisation correcte d'une grille d'évaluation. 4.2 Vérification minutieuse de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des personnes. 4.3 Interprétation juste des résultats de l'évaluation. 4.4 Détermination judicieuse des modifications à apporter.
5 Utiliser des techniques visant à favoriser l'adoption de comportements sécuritaires.	5.1 Application correcte des techniques behavioristes. 5.2 Détermination judicieuse des attitudes et des valeurs à favoriser ou à modifier. 5.3 Utilisation de méthodes d'observation efficaces. 5.4 Utilisation de moyens visant à favoriser un renforcement positif.
6 Planifier des activités de promotion.	6.1 Analyse judicieuse des besoins de promotion et des caractéristiques de la clientèle cible. 6.2 Détermination appropriée des thèmes à promouvoir. 6.3 Planification structurée des activités de promotion. 6.4 Choix judicieux des outils et des moyens promotionnels. 6.5 Manifestation d'autonomie et de créativité.

CODE : 01TJ	
7 Organiser les activités de promotion.	7.1 Utilisation optimale des moyens de promotion. 7.2 Utilisation efficace des sources d'aide internes et externes. 7.3 Coordination appropriée des activités. 7.4 Rédaction d'un compte rendu de l'activité.

CODE : 01TK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des activités de gestion des ressources d'un service d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Éléments de la compétence 1 Effectuer des activités de gestion des ressources humaines. 2 Effectuer des activités de gestion relatives à la sous-traitance.	Contexte de réalisation • Sous la supervision d'une personne responsable. • Sur le lieu de travail et à partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon les activités. • En relation avec des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail. • À partir d'un budget établi. • À l'aide du matériel conventionnel et informatisé nécessaire. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. Critères de performance 1.1 Répartition et ordonnancement logique des activités de travail. 1.2 Minimisation des temps morts. 1.3 Supervision appropriée du travail. 1.4 Transmission claire des directives aux personnes en cause. 1.5 Respect des limites inhérentes à sa fonction de travail. 1.6 Adoption d'attitudes et de comportements respectueux et professionnels. 2.1 Rédaction précise et rigoureuse des appels d'offres et des soumissions. 2.2 Respect des exigences de l'entreprise et des règles de présentation propres à ces types de documents. 2.3 Analyse judicieuse des soumissions reçues. 2.4 Compilation méthodique des coûts d'un contrat de sous-traitance. 2.5 Établissement juste de la facturation d'un contrat et des excédents. 2.6 Manifestation de précision et de rigueur.

CODE : 01TK	
3 Effectuer des activités de gestion budgétaire.	3.1 Détermination et répartition judicieuse des postes budgétaires. 3.2 Prévision logique et réaliste des coûts inhérents aux activités futures du service. 3.3 Prise en considération du budget établi et des priorités à respecter. 3.4 Contrôle rigoureux du budget alloué aux activités du service.
4 Faire des achats.	4.1 Détermination judicieuse des besoins en matériel. 4.2 Recherche efficace et ordonnée du matériel à commander et des fournisseurs à joindre. 4.3 Rédaction correcte des bons d'achat. 4.4 Choix judicieux du matériel. 4.5 Application correcte du processus d'achat. 4.6 Manifestation de rigueur et de défense des intérêts de l'employeur.

CODE : 01TL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à la gestion de dossiers et à l'analyse d'événements en santé et sécurité. Éléments de la compétence 1 Calculer et analyser les données relatives aux maladies et aux lésions professionnelles du personnel de l'entreprise.	Contexte de réalisation • À partir d'un poste de travail conventionnel ou informatisé, selon les activités. • En collaboration avec les représentants ou représentantes de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et le personnel médical à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail. • En relation avec le personnel de l'entreprise et la représentante ou le représentant du syndicat. • À partir des dossiers, des registres et des formulaires nécessaires. • À partir des études épidémiologiques appropriées. • Sur les lieux de travail dans le cas des enquêtes et des inspections. • À l'aide des lois, des règlements, des textes explicatifs et de jurisprudence appropriés. • À l'aide des logiciels appropriés. Critères de performance 1.1 Respect des normes en vigueur dans le calcul des taux des lésions et des maladies. 1.2 Utilisation de méthodes d'analyse appropriées. 1.3 Comparaison juste des résultats obtenus avec d'autres résultats. 1.4 Établissement de liens justes entre les lésions ou les maladies professionnelles et la présence de contaminants. 1.5 Utilisation efficace des données provenant d'une étude épidémiologique. 1.6 Vérification minutieuse et régulière de la mise à jour des registres d'accidents et d'incidents.

CODE : 01TL	
2 Gérer les dossiers de retraits préventifs et d'assignations temporaires.	2.1 Utilisation judicieuse des données de l'analyse des postes. 2.2 Évaluation judicieuse des données portant sur les capacités et les limites fonctionnelles d'une personne au regard des exigences d'une tâche. 2.3 Respect strict de la réglementation en vigueur. 2.4 Application correcte de techniques de négociation et de médiation. 2.5 Manifestation d'empathie, d'intégrité et d'impartialité.
3 Gérer les dossiers d'indemnisation.	3.1 Vérification minutieuse de la présence et de l'exactitude des renseignements consignés dans les documents administratifs. 3.2 Utilisation efficace d'un logiciel de traitement de dossier. 3.3 Souci d'un traitement équitable. 3.4 Accomplissement correct des interventions appropriées à la situation. 3.5 Recours judicieux aux personnes appropriées.
4 Gérer les coûts de cotisation.	4.1 Vérification de la justesse de la classification de l'entreprise. 4.2 Vérification minutieuse des coûts attribués. 4.3 Optimisation des choix de limites. 4.4 Utilisation efficace des possibilités de regroupement en mutuelle de prévention.
5 Procéder à des inspections.	5.1 Détermination précise de la nature et de la portée de l'inspection. 5.2 Collecte des données utiles. 5.3 Manifestation d'un sens aigu de l'observation. 5.4 Analyse et traitement judicieux de l'information découlant des observations. 5.5 Conception d'outils d'inspection appropriés. 5.6 Formulation de conclusions et de recommandations appropriées.

CODE : 01TL

6 Procéder à des enquêtes.

- 6.1 Collecte des données pertinentes.
- 6.2 Détermination juste des objectifs, des enjeux et du type d'enquête à effectuer.
- 6.3 Identification juste des personnes et des organismes touchés par l'enquête.
- 6.4 Application rigoureuse d'une démarche d'enquête.
- 6.5 Utilisation efficace des techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données.
- 6.6 Conception et adaptation de méthodes et d'outils appropriés au type d'enquête.
- 6.7 Rédaction d'un rapport complet et étayé.
- 6.8 Formulation de conclusions et de recommandations appropriées.

CODE : 01TM	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Faire des interventions visant à assurer la conformité avec les normes environnementales des opérations de l'entreprise. Éléments de la compétence 1 Rechercher de l'information auprès de personnes-ressources externes et d'organismes gouvernementaux. 2 Participer à la préparation des documents techniques et juridiques.	Contexte de réalisation • Dans des milieux de travail variés. • À partir d'une demande et d'observations relevées. • En collaboration avec des personnes-ressources et des organismes. • En fonction des risques liés aux procédés et aux opérations de l'entreprise. • À partir des normes et des critères de l'entreprise. • À l'aide de la réglementation et des exigences pertinentes. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques pertinents. Critères de performance 1.1 Choix judicieux des personnes et des organismes à consulter. 1.2 Adoption d'une démarche convenant à la nature de la demande. 1.3 Clarté et précision des demandes d'information auprès des personnes en cause. 1.4 Respect des règles de l'éthique professionnelle. 1.5 Consignation de la chaîne de contacts établis. 2.1 Consultation efficace des lois et des règlements appropriés. 2.2 Choix approprié du type de document à préparer. 2.3 Compilation judicieuse de l'information et des documents nécessaires. 2.4 Validation rigoureuse de la présence et de la conformité des documents préparés. 2.5 Efficacité de la démarche en vue d'une obtention rapide des documents. 2.6 Respect de la réglementation et des exigences en vigueur. 2.7 Respect des normes et des critères de qualité propres à l'entreprise.

CODE : 01TM	
3 Participer aux démarches nécessaires au suivi de la conformité de l'entreprise avec les normes environnementales.	3.1 Choix judicieux des organismes et des personnes à consulter. 3.2 Application efficace des mécanismes de suivi et de contrôle propres aux différents organismes. 3.3 Respect intégral de la réglementation et des exigences en vigueur. 3.4 Suivi approprié de la circulation des documents. 3.5 Actions appropriées en cas de non-conformité. 3.6 Souci d'honnêteté et d'intégrité.
4 Analyser et présenter des rapports et des résultats d'analyses, d'échantillonnages et de mesures.	4.1 Analyse judicieuse des rapports et des résultats obtenus. 4.2 Comparaison juste des résultats avec les normes et les exigences en vigueur. 4.3 Recours approprié à des personnes-ressources. 4.4 Présentation claire, concise et vulgarisée des résultats et du contenu du rapport.
5 Intervenir dans le processus juridique.	5.1 Compréhension rapide des plaintes reçues. 5.2 Traitement judicieux et efficace des plaintes. 5.3 Consignation juste de l'ensemble de l'information nécessaire à la préparation du dossier. 5.4 Manifestation de professionnalisme, d'intégrité et d'objectivité. 5.5 Adoption d'un comportement approprié au moment du témoignage en cour. 5.6 Communication de qualité et appropriée à la situation.
6 Proposer des mesures visant à améliorer la protection de l'environnement.	6.1 Utilisation efficace des sources d'information. 6.2 Collaboration efficace avec le personnel en place. 6.3 Pertinence des mesures proposées. 6.4 Présentation claire et structurée des mesures. 6.5 Respect des limites de sa fonction. 6.6 Souci des conséquences inhérentes aux mesures proposées.

CODE : 01TN	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Mettre en œuvre des moyens de contrôle et des procédés de traitement. Éléments de la compétence 1 Analyser les besoins et la situation. 2 Choisir et ajuster l'équipement de protection individuelle.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande ou d'un besoin. • Sous la supervision d'une personne responsable pour certaines étapes. • En laboratoire, en atelier, sur le lieu de travail ou à un poste de travail informatisé, selon les activités. • À partir des devis techniques appropriés. • En collaboration avec des personnes-ressources et des fournisseurs d'équipement spécialisé. • À l'aide des logiciels appropriés. • À l'aide de la réglementation et des normes en vigueur. • À l'aide des documents de référence et des documents techniques appropriés. Critères de performance 1.1 Utilisation efficace d'outils de recherche appropriés. 1.2 Collecte des données relatives à la nature du contaminant ou du risque et aux possibilités de contrôle. 1.3 Relevé complet des contraintes et des possibilités de contrôle. 1.4 Pertinence des essais de traitabilité. 1.5 Détermination de moyens de contrôle appropriés et de procédés de traitement applicables. 2.1 Pertinence des mises à l'essai. 2.2 Précision suffisante des critères d'évaluation. 2.3 Élaboration de grilles d'évaluation adaptées. 2.4 Consultation efficace des personnes utilisant l'équipement de protection. 2.5 Choix et ajustement appropriés de l'équipement. 2.6 Vérification périodique du bon ajustement de l'équipement.

CODE : 01TN

- | | |
|--|---|
| <p>3 Choisir et adapter des moyens de contrôle des contaminants et de l'équipement de protection collective.</p> <p>4 Participer au choix, à l'implantation et au suivi des procédés de traitement des rejets.</p> <p>5 Participer aux travaux de décontamination d'un site.</p> | <p>3.1 Préparation de schémas et de croquis clairs de moyens de contrôle et d'équipement de protection collective appropriés à la situation.</p> <p>3.2 Consultation efficace des personnes en cause.</p> <p>3.3 Choix judicieux du moyen de contrôle ou de l'équipement de protection.</p> <p>3.4 Adaptation judicieuse du moyen de contrôle ou de l'équipement de protection à la situation.</p> <p>4.1 Choix judicieux du procédé à installer en fonction du type de rejet.</p> <p>4.2 Collaboration efficace avec les personnes intéressées.</p> <p>4.3 Implantation efficace du procédé choisi.</p> <p>4.4 Respect des critères d'opération fournis par le personnel technique au moment de la mise en marche du procédé.</p> <p>4.5 Vérification du rendement du procédé.</p> <p>4.6 Suivi périodique et rigoureux du rendement du procédé implanté.</p> <p>5.1 Suivi rigoureux des indications du devis de décontamination.</p> <p>5.2 Surveillance appropriée des travaux de décontamination.</p> <p>5.3 Respect des limites inhérentes à sa fonction.</p> <p>5.4 Installation correcte de l'équipement précisé au devis.</p> <p>5.5 Respect rigoureux des règles d'hygiène et de sécurité.</p> |
|--|---|

CODE : 01TN

6 Évaluer le fonctionnement et l'efficacité des moyens de contrôle et des procédés de traitement.

- 6.1 Pertinence des moyens et de la fréquence d'évaluation.
- 6.2 Localisation juste des points de contrôle.
- 6.3 Détermination judicieuse des paramètres d'évaluation.
- 6.4 Utilisation correcte de la méthode d'évaluation des paramètres.
- 6.5 Diagnostic juste du mauvais fonctionnement des installations de contrôle et de traitement ainsi que de ses causes.
- 6.6 Pertinence et qualité de l'entretien préventif effectué.
- 6.7 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 01TP	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier et mettre en œuvre un plan d'intervention en cas d'urgence. Éléments de la compétence 1 Concevoir un plan de mesures d'urgence. 2 Implanter un plan de mesures d'urgence.	Contexte de réalisation • Sous la supervision des autorités en cause. • En différents lieux de travail, selon la situation et les activités. • En collaboration avec les personnes intervenant dans la situation d'urgence. • En fonction des risques propres au type et aux caractéristiques de l'entreprise. • À l'aide de la réglementation et des documents de référence appropriés. • À l'aide des catalogues de fournisseurs. • À l'aide du matériel nécessaire aux premiers soins et aux interventions d'urgence. • À l'aide des appareils d'analyse appropriés. Critères de performance 1.1 Préparation d'un plan approprié de prévention et d'intervention en cas d'incendie. 1.2 Préparation d'un plan approprié d'intervention en cas de déversement. 1.3 Préparation d'un plan approprié d'intervention en cas d'autres événements majeurs ou dangereux. 1.4 Respect de la réglementation et des exigences en vigueur. 1.5 Consultation appropriée des sources d'aide utiles. 1.6 Présentation appropriée des plans aux personnes et aux organismes en cause en vue de leur approbation. 2.1 Diffusion claire et juste du plan aux personnes en cause. 2.2 Formation appropriée des personnes appelées à intervenir dans un plan donné. 2.3 Mise en place de stratégies et de moyens appropriés.

CODE : 01TP	
3 Organiser les premiers soins.	3.1 Recours efficace auprès du personnel médical. 3.2 Mise en place correcte du matériel de premiers soins. 3.3 Respect de la réglementation et des normes en vigueur. 3.4 Manifestation d'un sens de l'organisation.
4 Procéder à des interventions d'urgence.	4.1 Évaluation judicieuse de la situation d'urgence. 4.2 Recours au plan d'urgence approprié à la situation. 4.3 Utilisation efficace des sources d'information et des sources d'aide appropriées. 4.4 Application rigoureuse des techniques de premiers soins. 4.5 Adoption d'un comportement calme et rassurant avec les personnes en cause. 4.6 Manifestation de jugement dans les décisions. 4.7 Réaction rapide en cas de danger.
5 Évaluer les contaminants.	5.1 Analyse judicieuse de la présence de contaminants. 5.2 Détermination de moyens d'évaluation efficaces et d'un suivi approprié du comportement des contaminants. 5.3 Utilisation de techniques d'analyse appropriées. 5.4 Souci de la santé et de la sécurité des personnes.
6 Évaluer le plan des mesures d'urgence.	6.1 Mise en évidence des aspects satisfaisants et non satisfaisants. 6.2 Consultation efficace des personnes en cause. 6.3 Proposition de dispositions visant à améliorer les mesures d'urgence en place.

CODE : 01TQ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention. Éléments de la compétence 1 Participer au comité de santé et de sécurité en milieu de travail. 2 Organiser un comité de travail.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande ou d'un besoin exprimé par la direction de l'entreprise ou des organismes réglementaires. • Avec la participation de personnes de l'intérieur et de l'extérieur de l'entreprise. • À partir d'un poste de travail informatisé et des logiciels appropriés. • À l'aide de la réglementation en vigueur et des documents de référence appropriés. Critères de performance 1.1 Participation appropriée en fonction du rôle assigné. 1.2 Respect de la réglementation s'appliquant aux responsabilités et au fonctionnement du comité. 1.3 Prise en considération des particularités du rôle de chacun des membres du comité. 1.4 Préparation des documents en fonction du rôle assigné. 1.5 Communication orale et écrite de qualité. 2.1 Détermination du type de comité à organiser en fonction de la demande ou du besoin. 2.2 Recrutement judicieux des personnes devant y participer. 2.3 Détermination juste des objectifs à atteindre et du mode de fonctionnement du comité. 2.4 Manifestation d'autonomie et d'un sens de l'organisation.

CODE : 01TQ

- | | |
|--|--|
| <p>3 Établir un programme de prévention.</p> | <p>3.1 Prise en considération des particularités de l'entreprise et des risques présents en matière de santé et de sécurité.</p> <p>3.2 Emploi d'une démarche méthodique et logique.</p> <p>3.3 Établissement d'un programme complet et respectant la réglementation ainsi que les exigences de l'entreprise.</p> <p>3.4 Utilisation de la terminologie technique appropriée.</p> <p>3.5 Présentation correcte du programme aux personnes intéressées en vue de son approbation.</p> |
| <p>4 Rédiger des politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement.</p> | <p>4.1 Examen attentif de la demande ou du besoin.</p> <p>4.2 Rédaction claire des politiques en fonction des objectifs visés.</p> <p>4.3 Respect de la démarche d'approbation des documents auprès des personnes en cause.</p> <p>4.4 Pertinence des consultations entreprises et des sources de référence utilisées.</p> |
| <p>5 Rédiger et mettre en application une procédure de travail destinée au contrôle des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.</p> | <p>5.1 Analyse rigoureuse des risques en matière de santé, de sécurité ou d'environnement.</p> <p>5.2 Détermination judicieuse des stratégies et des moyens de contrôle des risques.</p> <p>5.3 Rédaction claire d'une procédure appropriée à la situation.</p> <p>5.4 Prise en considération des exigences et des contraintes de l'entreprise.</p> <p>5.5 Pertinence des consultations entreprises et des sources de référence utilisées.</p> <p>5.6 Mise en place des éléments nécessaires à l'application de la procédure.</p> <p>5.7 Formation appropriée des personnes touchées par la procédure.</p> |

CODE : 01TQ

6 Évaluer la mise en œuvre du programme de prévention ainsi que des politiques et de la procédure établie.

- 6.1 Vérification minutieuse de la mise en œuvre des activités du programme de prévention.
- 6.2 Relevé des activités découlant de la mise en place de nouvelles politiques.
- 6.3 Vérification minutieuse de l'application de la nouvelle procédure établie.
- 6.4 Relevé des aspects de non-conformité et de leurs causes.
- 6.5 Proposition de modifications ou de corrections à apporter au programme ou aux politiques et à la procédure ainsi qu'à leur mise en œuvre.

CODE : 01TR	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Participer au développement, à l'implantation et au suivi d'un programme de gestion environnementale. Éléments de la compétence 1 Participer à des vérifications environnementales.	Contexte de réalisation • Dans une optique de qualité totale de gestion de l'environnement. • À partir d'un poste de travail conventionnel et informatisé, selon les activités. • En collaboration avec des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail. • À partir des politiques et de la philosophie propres à l'entreprise. • À partir de la réglementation, des exigences et des lignes directrices en vigueur. • À l'aide de logiciels d'application courante et spécialisés. • À l'aide des documents techniques et de référence appropriés. Critères de performance 1.1 Détermination juste des objets à analyser et de la nature de l'information à recueillir. 1.2 Collecte de la totalité des données nécessaires. 1.3 Consignation exacte et complète des données. 1.4 Exactitude des calculs. 1.5 Traitement complet et logique des données. 1.6 Vérification rigoureuse de la conformité du programme avec la réglementation en vigueur. 1.7 Présentation claire et structurée des observations et des conclusions qui en découlent. 1.8 Présentation claire de recommandations appropriées.

CODE : 01TR	
2 Participer à l'établissement d'un programme de gestion environnementale.	2.1 Collecte de la totalité de l'information utile. 2.2 Recours judicieux auprès des personnes en cause. 2.3 Préparation de documents de suivi appropriés et adaptés aux méthodes retenues. 2.4 Élaboration de politiques et d'une procédure conformes aux critères établis par l'entreprise et les organismes en cause. 2.5 Rédaction claire et structurée des politiques et de la procédure. 2.6 Approbation des documents par les personnes responsables aux étapes appropriées. 2.7 Utilisation efficace des logiciels appropriés. 2.8 Conformité de la présentation du programme avec les spécifications établies. 2.9 Prise en considération des particularités du programme. 2.10 Manifestation d'un sens de l'organisation et d'autonomie dans le respect de sa fonction.
3 Participer à l'implantation du programme de gestion environnementale.	3.1 Planification logique et réaliste de l'implantation du programme. 3.2 Collaboration efficace avec les personnes en cause. 3.3 Qualité de l'information et de la formation données au personnel. 3.4 Pertinence des mesures transitoires mises en place. 3.5 Validation des étapes d'implantation auprès des personnes responsables.
4 Participer au suivi du programme de gestion environnementale.	4.1 Respect des échéanciers du programme. 4.2 Respect rigoureux des politiques et de la procédure établies. 4.3 Suivi rigoureux de la circulation des documents du programme. 4.4 Utilisation efficace des logiciels appropriés. 4.5 Adoption d'un comportement intègre et honnête. 4.6 Mise à jour continue et correcte du programme en fonction des changements apportés dans l'entreprise et dans la réglementation.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

